

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE** du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances du conseil, **lundi 5 août 2024 à 19 h**, à laquelle sont présents **la mairesse Lisette Maillé et les conseillers, Victor Dingman, Claire Rocher, François Tanguay, Pierre Henrichon et Bernard Jeansonne**, tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de la mairesse selon les dispositions du *Code municipal*.

La directrice générale et greffière-trésorière, Manon Fortin, est présente.

23 citoyens présents

**ORDRE DU JOUR**

- 1 Adoption de l'ordre du jour**
- 2 Adoption et dispense de lecture**
  - 2.1 du procès-verbal du 2 juillet 2024;
- 3 Affaires découlant du procès-verbal**
- 4 Période de questions**
- 5 Administration générale**
  - 5.1 Avis d'une vacance au conseil municipal et de la tenue d'une élection partielle pour la combler;
  - 5.2 Acceptation du contrat de location de modules du bureau;
  - 5.3 Acceptation du contrat de réinstallation temporaire du système informatique;
- 6 Administration financière**
  - 6.1 Approbation des comptes payés et à payer et autorisation de paiement;
  - 6.2 Affectation de crédits au 30 juin 2024 pour le financement des immobilisations;
- 7 Sécurité publique**
  - 7.1 Rapport du directeur du Service de sécurité incendie et technicien en prévention;
- 8 Transport, voirie**
  - 8.1 Contrat de déneigement du tronçon privé du chemin Patterson;
  - 8.2 Contrat de déneigement de la caserne nord, de six bornes sèches, des glissières de sécurité sur le chemin North et du stationnement du parc Chagnon-Shonyo;
  - 8.3 Adjudication du contrat de déneigement du Circuit n° 2 (secteurs lac-des-Sittelles et lac Webster);
  - 8.4 Achat de deux conteneurs;
- 9 Urbanisme et zonage**
  - 9.1 Demande de dérogation mineure n° 2024-09 – 30, rue des Épervières;
  - 9.2 Demande de permis de construction PIIA 2023-12-0004 – 30, rue des Épervières;
  - 9.3 Demande de permis de construction PIIA n° 2024-04-0015 – 3375, chemin Hopps;
- 10 Loisirs et culture**
  - 10.1 Demande de subvention au fonds d'aide aux initiatives citoyennes présentée par Sophie Malavoy;
  - 10.2 Remerciements aux organisateurs du festival Folk & Blues des Cantons;
- 11 Hygiène du milieu et environnement**
  - 11.1 Résolution d'intérêt – Modernisation du réseau de stations de lavage et de mise à l'eau des embarcations à l'échelle de la MRC;
- 12 Santé et bien-être**
- 13 Rapport des comités municipaux**
- 14 Rapport des comités communautaires**
- 15 Période de questions**
- 16 Affaires nouvelles**
- 17 Levée de l'assemblée**

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (2024-08-194)**

**Il est proposé par le conseiller F. Tanguay  
appuyé par le conseiller P. Henrichon**

**ET RÉSOLU** d'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que modifié par l'ajout de :

10.2 Remerciements aux organisateurs du festival Folk & Blues des Cantons.

**ADOPTÉE**

\* \* \* \* \*

**2.1 ADOPTION ET DISPENSE DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DU 2 JUILLET 2024 (195)**

2024-08-195

**ATTENDU QUE** tous les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 2 juillet 2024, au moins 72 heures avant la tenue des présentes;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par la conseillère C. Rocher  
appuyé par le conseiller V. Dingman**

**ET RÉSOLU QUE :**

1. le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
2. le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 2 juillet 2024 soit approuvé et adopté, avec dispense de lecture.

**ADOPTÉE**

\* \* \* \* \*

**5.1 AVIS D'UNE VACANCE AU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LA TENUE D'UNE ÉLECTION PARTIELLE POUR LA COMBLER**

La secrétaire-trésorière dépose la lettre de démission de la conseillère Isabelle Couture du poste n° 4, prenant effet le 9 juillet 2024.

En sa qualité de présidente d'élection, elle avise le conseil que l'élection partielle pour le poste n° 4 aura lieu le 3 novembre 2024.

**5.2 ACCEPTATION DU CONTRAT DE LOCATION DE MODULES DU BUREAU (196)**

2024-08-196

**ATTENDU QUE** les services administratifs de la Municipalité doivent être relogés pendant les travaux d'agrandissement de l'hôtel de ville l'automne prochain;

**ATTENDU QUE** l'entreprise Willscot a déposé une soumission d'un montant de 78 400,64 \$, taxes incluses, pour la location de deux roulottes de 12 pieds sur 60 pieds pour une période de huit mois, meubles, transport et installation compris;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par le conseiller F. Tanguay  
appuyé par le conseiller B. Jeansonne**

**ET RÉSOLU QUE :**

La Municipalité accepte la soumission de l'entreprise Willscot pour la location de deux roulottes pour une période de huit mois.

**ADOPTÉE**

### 5.3 ACCEPTATION DU CONTRAT DE RÉINSTALLATION TEMPORAIRE DU SYSTÈME INFORMATIQUE (197)

2024-08-197

**ATTENDU QUE** les services administratifs de la Municipalité seront relogés pendant les travaux d'agrandissement de l'hôtel de ville l'automne prochain;

**ATTENDU** la nécessité d'une réinstallation temporaire du système informatique dans les roulottes qui logeront le personnel;

**ATTENDU QUE** Kezber, le fournisseur actuel de services informatiques de la Municipalité, a déposé une soumission basée sur une évaluation de 50,75 heures pour l'exécution des travaux;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par la conseillère C. Rocher  
appuyé par le conseiller P. Henrichon**

**ET RÉSOLU QUE :**

la Municipalité accepte la soumission de Kezber au montant de 10 420,25 \$, taxes en sus, pour la réinstallation temporaire du système informatique.

**ADOPTÉE**

\* \* \* \* \*

### 6.1 APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER ET AUTORISATION DE PAIEMENT (198)

#### Comptes payés du 3 juillet au 4 août 2024

Salaires au net	Paie du 2024-07-03 (incl. pompiers - juin)	23 806,87
Salaires au net	Paie du 2024-07-10	17 433,90
Salaires au net	Paie du 2024-07-17	16 733,73
Salaires au net	Paie du 2024-07-24	18 567,91
Salaires au net	Paie du 2024-07-31 (incl. pompiers + élus - juil.)	35 370,12
Agence Lion	Versement 50 % - activité Austin en fête!	1 079,33
Bell Canada	Hôtel de ville, ligne urgence	1 501,49
Bell mobilité	Service juin	356,43
Beneva inc	Assurance groupe juillet	5 268,81
Carole Audran	Photographe - photo de groupe du comité culturel	100,00
Caroline Falcao	Travaux des communication	490,00
Création NatureEden	Plans aménagement paysager - parc C.-Shonyo	1 414,19
CIBC VISA	Abonnements, fournitures bureau + divers	5 465,50
Clarke et Fils Ltée.	Sacs pour sable (sécurité civile)	275,94
Cogeco	Internet quai Bryant, mairie et Carrefour	543,44
Fondation PlanèteSOS	Journée passion jardin	459,90
Fond pension alimentaire	Remise - juin	332,16
GDE	Service d'impression juin	7,88
Hydro-Québec	Éclairage public + bâtiments municipaux	2 768,13
Jennifer Gaudreau	Conciergerie - juin	1 110,00
Kathleen Lachapelle	Archivage en prévision du déménagement	1 004,40
Les Entreprises S.L.	Nettoyage des fossés - Sapins-Hêtres	1 006,03
Linda Beaudoin	Recherches - dossier juridique	257,58
Ministère des finances	Projet agrandissement (œuvre d'art)	1 818,50
Ministre du Revenu	Cotisations de l'employeur - juin	34 050,96
Ministre du Revenu	Déclaration particulière TVQ	178,85
MRC Memphrémagog	Équilibrage du rôle - juillet	2 963,00
Napa Pièces d'auto	Équipements pour pompiers	98,87
Personnel	Déplacements / kilométrage	3 664,01

Personnel	Déboursés divers	2 223,28
Petite caisse	Augmentation petite caisse	600,00
PitneyWorks	Recharge - timbreuse	1 151,25
Rec. général du Canada	Cotisations de l'employeur - juin	13 884,93
Citoyens	Remboursements dans le cadre de programmes	1 019,20
Membres des comités	Remboursements de dépenses encourues	571,85
Membres du CCU	Rémunération - 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin	1 800,00
Refllet du lac	Avis important - accès, rampe de mise à l'eau	194,79
Retraite Québec	RREM - juin	1 893,62
Sylvie Lebeau	Honoraires - juillet + archivage	1 086,68
Xerox	Frais impression juin + location trimestrielle	909,46
	<b>Total payé du 3 juillet au 5 août 2024</b>	<b>203 462,99</b>

## Comptes à payer au 5 août 2024

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

BFL Canada	Assurance cyber risques	3 227,31
Cain Lamarre	Honoraires professionnels + frais de cour	6 230,55
Extincteurs Pierrafeux	Extincteurs bâtiments - service annuel	147,34
Fonds d'information	Avis de mutation - juin	132,00
Kezber	Services, abonnement, assistance - juillet	1 152,85
Medial Services-Conseils	Forfait FQM, mutuelle-SST	1 655,73
Me France Poulin	Servitudes - Hydro Québec et Bell Canada	1 089,80
Mégaburo	Fournitures de bureau + déménagement	341,20
Superior Sany Solution	Articles ménagers	75,77
Uline Canada	Fournitures pour déménagement	286,34

### SÉCURITÉ PUBLIQUE

AGO Industries	Uniformes et vêtements de travail	516,41
Aréo-Feu	Équipements camion + habits de combat	1 176,50
Aréo-Feu	Maintenance camion pompier	6 423,37
Communication Plus	Micro haut-parleur	275,37
Extincteurs Pierrafeux	Extincteurs bâtiment - service annuel	338,83
Formation SAVIE	Formation premiers répondants	560,51
Exc. Stanley Mierzwinski	Sable pour sacs (prévention de sinistres)	287,44
Groupe Montagne Explore	Équipements pour pompiers	913,32
Pièces d'Auto GGM. NAPA	Traitement de moteur	28,95
Pierre Chouinard & Fils	Carburant diesel et super sans plomb	1 874,01
Régie de police Memphré	Entente 2024 (août)	60 871,00
Silex Industriel Sherbrooke	Équipements pour pompiers	114,97
SPA de l'Estrie	Entente (juillet à décembre 2024)	3 442,09
Uline Canada	Chaise de bureau - directeur	597,43

### VOIRIE ET TRANSPORT

Anctil BMR	Ponceau - chemin des Pruches	459,67
Déneigement Mountain Side	Fauchage des accotements	6 754,79
Extincteurs Pierrafeux	Extincteurs - service annuel	16,04
Les Services EXP	Étude drainage	3 391,76
Location Langlois	Location clôture - lac Orford	193,70
Normand Jeanson Exc.	Travaux de nivelage	9 629,15
Signalisation de l'Estrie	Enseignes	4 456,56
Silex Industriel Sherbrooke	Outils voirie	2 672,75

### HYGIÈNE DU MILIEU + PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Enviro5	Vidange fosses septiques - juin	29 706,67
Enviro Connexions	Collecte des matières résiduelles - juin	21 992,64
Eurofins Environex	Analyses d'eau juin + juillet	1 573,72
Robert St-Pierre	Installation des pièges - agrile du frêne	482,90
Zone Éco	Enfouissement + compostage - juin	2 486,44

**AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

Cain Lamarre	Frais juridiques	1 998,58
SCU	Travaux 1 <sup>er</sup> avril au 30 juin	1 931,58

**LOISIRS ET CULTURE**

Anctil BMR	Fournitures parc MBD + clôture - Fleurons	486,08
Bédard Gestionb Parasitaire	Traitement nid de guêpes - parc MBD	172,46
Comma imagination	21Millington, photos conseil, Austin en fête!	1 500,47
CRM imprimerie	Cartons Austin en fête!	418,51
Déneigement Excellence	Projet Fleurons	4 762,84
ÉducaZoo	Activités du camp du jour	425,41
Entretien de Propriétés EGH	Paillis - parc Chagnon-Shonyo	459,90
Exc. Stanley Mierzwinski	Pierre concassée - parc des loisirs	1 541,90
Exc. Stanley Mierzwinski	Pierre concassée - sentier 112 + Fleurons	919,80
Extincteurs Pierrafeux	Extincteurs - service annuel	128,95
Laforest Nova Aqua	Rapport technique : eau potable (Carrefour)	2 269,27
Les Plantations Univert	Plantation projet Fleurons - parc C.-Shonyo	1 207,24
Location Langlois	Location clôture - quai Bryant	80,71
Media Spec	Rideau de scène + sonorisation, chapiteau	3 754,51
Nettoyage Forestier Mini Exc.	Pelle – projet Fleurons, parc C.-Shonyo	4 731,23
Patrick Chausse	Nettoyage Carrefour - juillet	60,00
Pépinière du Grand Ben	Toile d'occultation - projet Fleurons	492,08
Sanivac	Location toilettes quai+parcs+Austin en fête	2 170,15
Superior Sany Solution	Papier à main - Carrefour	94,47
Vicky Perron	Atelier de théâtre (subvention MRC)	3 500,12

**Immobilisations**

Exc. Stanley Mierzwinski	Aménagement paysager - parc des loisirs	29 998,03
Les Services EXP.	Dalle multifonctionnelle - surveillance	827,82
Mikeal Viscogliosi	Tracteur - installation paniers de basketball	125,00
R.P. Verpaelst	Aménagements paysagers - parc des loisirs	950,84

**Total des comptes à payer au 5 août 2024** **240 583,83**

2024-08-198

**ATTENDU QUE** la greffière-trésorière dépose les listes des comptes payés et à payer ainsi que les pièces justificatives et que dispense de lecture est donnée;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par le conseiller V. Dingman  
appuyé par le conseiller F. Tanguay**

**ET RÉSOLU QUE :**

1. le préambule fasse et il fait partie intégrante de la présente résolution;
2. dispense de lecture des listes déposées soit accordée;
3. la liste des comptes payés au montant de **203 462,99 \$** soit approuvée;
4. la liste des comptes à payer au montant de **240 583,83 \$** soit approuvée;
5. la signature des chèques correspondants soit autorisée.

**ADOPTÉE****6.2 AFFECTATION DE CRÉDITS AU 30 JUIN 2024 POUR LE FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS (199)**

2024-08-199

**ATTENDU QUE** la greffière-trésorière a analysé les résultats de l'exercice en cours et recommande au conseil d'affecter les crédits suivants au financement des immobilisations afin de balancer l'état des activités d'investissement au 30 juin 2024;

1) Affectation d'excédent accumulé non affecté

<b>Détail des projets d'immobilisation</b>	<b>Montant</b>
Agrandissement de l'hôtel de ville – honoraires professionnels	64 235,27 \$
Ponceaux (TECQ 2019-2023) – directives de changement	76 742,27 \$
Quai Bryant – honoraires professionnels	833,34 \$
Rénovation du parc municipal – honoraires professionnels	918,64 \$
Dalle multifonctionnelle – honoraires professionnels	14 515,57 \$
	<b>157 245,09 \$</b>

2) Affectation des revenus de l'exercice

<b>Fonction</b>	<b>Détail des immobilisations</b>	<b>Montant</b>
Sécurité publique	Appareils respiratoires, laveuse à pression	58 527,16 \$
Voirie	Accessoires pour tracteur, tracteur à gazon, remorque, feux de chantier	39 772,18 \$
Loisirs et culture	Guérite, Carrefour (travaux et achats divers), bancs pour parc Muriel-Ball-Duckworth (excédent de la subvention)	29 411,18 \$
		<b>127 710,52 \$</b>

**ATTENDU QUE** les montants affectés sont n'excèdent pas les montants prévus au budget 2024;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par le conseiller P. Henrichon  
appuyé par la conseillère C. Rocher**

**ET RÉSOLU QUE :**

1. le conseil autorise une affectation d'excédent accumulé au montant de 157 245,09 \$ pour financer les immobilisations susmentionnées au point 1), en date du 30 juin 2024;
2. le conseil autorise une affectation des revenus de l'exercice au montant de 127 710,42 \$ pour financer les immobilisations susmentionnées au point 2), en date du 30 juin 2024.

**ADOPTÉE**

\* \* \* \* \*

**7.1 RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET TECHNICIEN EN PRÉVENTION**

La greffière-trésorière dépose le rapport mensuel du directeur du Service de sécurité incendie et technicien en prévention.

\* \* \* \* \*

**8.1 CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DU TRONÇON PRIVÉ DU CHEMIN PATTERSON (200)**

2024-08-200

**ATTENDU** l'offre de services déposée par M. Benoît Lefebvre pour le déneigement du tronçon privé du chemin Patterson, pour un contrat d'un an (saison hivernale 2024-2025), au montant de 3 100 \$, taxes en sus;

**ATTENDU QUE** le prix proposé représente une augmentation de 3,33 % sur l'année précédente;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par le conseiller V. Dingman  
appuyé par le conseiller F. Tanguay**

**ET RÉSOLU :**

1. d'accorder à M. Benoît Lefebvre le contrat de déneigement du tronçon de chemin susmentionné pour une période d'un an (saison hivernale 2024-2025) au prix total de **3 564,22 \$, taxes comprises;**
2. l'offre de services déposée par M. Lefebvre, le contrat de déneigement (Annexe A) et la présente résolution sont retenus comme l'obligation contractuelle des deux parties.

**ADOPTÉE**

**8.2 CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DE LA CASERNE NORD, DE SIX BORNES SÈCHES, DES GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ SUR LE CHEMIN NORTH ET DU STATIONNEMENT DU PARC CHAGNON-SHONYO (201)**

2024-08-201

**ATTENDU** l'offre de services suivante déposée par MTG Enr. (Martin Thibodeau) pour le déneigement de la caserne nord, de six bornes sèches, des glissières de sécurité sur le chemin North et du stationnement du parc Chagnon-Shonyo, pour un contrat d'un an (saison hivernale 2024-2025);

<b>Enlèvement de la neige aux endroits ci-dessous et épandage de sable lorsque les conditions l'exigent :</b>		
a) Entrée et stationnement de la caserne nord (483, chemin North)		960,00 \$
b) Stationnement du parc Chagnon-Shonyo (angle du chemin North et de la Route 112)		3 920,00 \$
<b>Entretien et déneigement des bornes sèches (valves comprises) suivantes :</b>		
a) Chemin North, au lac Malaga		370,00 \$
b) Chemin North, au lac Gilbert		380,00 \$
c) Chemin North, intersection chemin Shuttleworth		390,00 \$
d) Halte routière, Route 112 au lac Orford		390,00 \$
e) Rue des Liserons, Domaine du Mont-Orford		350,00 \$
f) Chemin Meunier, Domaine des Hauteurs d'Austin		390,00 \$
<b>Entretien et déneigement des glissières de sécurité suivantes :</b>		
a) Intersection de la Route 112 et du chemin North		630,00 \$
b) Chemin North, devant le lac Gilbert		550,00 \$
<b>Total partiel</b>		<b>8 330,00 \$</b>
	Taxe sur les produits et services	5,00 %
		416,50 \$
	Taxe de vente du Québec	9,975 %
		830,92 \$
<b>Total</b>		<b>9 577,42 \$</b>

**ATTENDU QUE** le prix proposé, qui représente une augmentation de 3,5 % par rapport au contrat de l'année précédente, est attribuable au coût de l'essence diesel et à l'inflation;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par le conseiller V. Dingman  
appuyé par la conseillère C. Rocher**

**ET RÉSOLU :**

1. d'accorder à MTG Enr. le contrat de déneigement des immeubles, infrastructures et stationnement susmentionnés pour la saison hivernale 2023-2024 au prix total de **9 577,42 \$, taxes comprises**;
2. que l'offre de services déposée par MTG Enr., le contrat de déneigement (Annexe A) et la présente résolution sont retenus comme l'obligation contractuelle des deux parties.

#### ADOPTÉE

### 8.3 ADJUDICATION DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DU CIRCUIT N° 2 (SECTEURS LAC-DES-SITELLES ET LAC WEBSTER) (202)

2024-08-202

**ATTENDU** le lancement d'un appel d'offres public pour le contrat de déneigement et d'entretien d'hiver;

**ATTENDU QU'**en réponse à l'appel d'offres publié sur le système SEAO conformément aux articles 935 et 936 du *Code municipal du Québec*, la municipalité a reçu les soumissions suivantes, à savoir :

Entrepreneur	Prix total (taxes comprises)
Déneigement GSD inc.	721 814,90 \$
Les Entreprises Aljer inc.	750 937,28 \$
Excavation JB inc./9283-5560 Québec inc.	804 592,52 \$

#### EN CONSÉQUENCE,

**Il est proposé par le conseiller P. Henrichon  
appuyé par le conseiller B. Jeansonne**

#### ET RÉSOLU QUE :

1. le préambule fasse et il fait partie intégrante de la présente résolution;
2. le contrat pour le déneigement et l'entretien d'hiver du Circuit n° 2 soit adjugé au plus bas soumissionnaire conforme, soit **Déneigement GSD inc.**, au coût de **721 814,90 \$, taxes comprises**, pour les deux années couvertes par le contrat;
3. l'avis public, les documents d'appel d'offres, les addendas, la soumission déposée par **Déneigement GSD inc.** et la présente résolution constituent les documents contractuels;
4. en conformité à l'article 935 du *Code municipal du Québec*, la direction générale soit la personne désignée pour réaliser l'évaluation de rendement des services rendus par l'entrepreneur dans le cadre de son contrat; évaluation qui sera consignée dans un rapport et transmis à l'entrepreneur selon les dispositions de ce même article.

#### ADOPTÉE

### 8.4 ACHAT DE DEUX CONTENEURS (203)

2024-08-203

**ATTENDU** la nécessité d'acheter des conteneurs à des fins d'entreposage pour les services de la voirie, de l'environnement et de l'administration;

**ATTENDU** la soumission d'Entreposage Lamontagne pour la vente d'un conteneur neuf de 20 pieds et d'un conteneur neuf de 40 pieds;

**ATTENDU** que l'acquisition a été prévue au budget 2024;

#### EN CONSÉQUENCE,

**Il est proposé par le conseiller B. Jeansonne  
appuyé par la conseillère C. Rocher**

**ET RÉSOLU QUE :**

la Municipalité procède à l'achat de deux conteneurs auprès d'Entreposage Lamontagne au coût total de 10 150 \$, plus les frais de transport de 480 \$, taxes en sus.

**ADOPTÉE**

\* \* \* \* \*

**9.1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2024-09 – 30, RUE DES ÉPERVIÈRES (204)**

2024-08-204

**ATTENDU** la demande de dérogation mineure n° 2024-09 pour permettre l'aménagement d'un toit terrasse à même un agrandissement de la résidence alors que le règlement de zonage n° 16-430 ne permet pas les toits terrasses;

**ATTENDU QUE** les limites du terrain sont boisées;

**ATTENDU QUE** le toit terrasse proposé n'offre pas de vues directes sur les terrains voisins;

**ATTENDU QUE** la disposition du règlement de zonage visée par la demande de dérogation mineure n'a pas été adoptée en vertu de l'article 113, paragraphe 16 ou 16.1 du 2<sup>e</sup> alinéa de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, et est donc recevable en vertu de l'article 145.2 de ladite loi;

**ATTENDU QUE** l'objet de la dérogation n'est pas situé dans un lieu où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité ou de santé publique, de protection de l'environnement ou de bien-être général;

**ATTENDU QUE** la demande ne va pas à l'encontre du plan d'urbanisme et ne cause aucun préjudice aux droits des propriétés voisines;

**ATTENDU** l'avis favorable des membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par le conseiller B. Jeansonne  
appuyé par le conseiller F. Tanguay**

**ET RÉSOLU QUE :**

au vu de l'avis favorable du CCU, la demande de dérogation mineure n° 2024-09 soit et est acceptée telle que présentée au conseil.

**ADOPTÉE**

**9.2 DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION PIIA 2023-12-0004 – 30, RUE DES ÉPERVIÈRES (205)**

2024-08-205

**ATTENDU** la demande de permis PIIA n° 2023-12-0004 pour la construction d'un agrandissement résidentiel dans une pente entre 15% et 29%;

**ATTENDU QUE** les travaux sont situés dans le PIIA-4 selon le *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale 16-436* en vigueur;

**ATTENDU** l'étude géotechnique présentée à l'appui de la demande;

**ATTENDU QUE** la demande satisfait aux critères d'évaluation prévus au règlement;

**ATTENDU** l'avis favorable des membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par le conseiller B. Jeansonne  
appuyé par le conseiller F. Tanguay**

**ET RÉSOLU QUE :**

au vu de l'avis favorable du CCU, le conseil autorise l'émission du permis de construction n° 2023-12-0004 pour les motifs susmentionnés.

**ADOPTÉE**

**9.3 DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION PIIA 2024-04-0015 – 3375, CHEMIN HOPPS (206)**

2024-08-206

**ATTENDU** la demande de permis PIIA n° 2024-04-0015 pour la construction d'une entrée charretière privée dans une pente entre 15 % et 29 %;

**ATTENDU QUE** les travaux sont situés dans le PIIA-4 selon le *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale 16-436* en vigueur;

**ATTENDU QUE** la demande satisfait aux critères d'évaluation prévus au règlement;

**ATTENDU** l'avis favorable des membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par le conseiller B. Jeansonne  
appuyé par le conseiller F. Tanguay**

**ET RÉSOLU QUE :**

au vu de l'avis favorable du CCU, le conseil autorise l'émission du permis de construction n° 2024-04-0015 pour les motifs susmentionnés.

**ADOPTÉE**

\* \* \* \* \*

**10.1 DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS D'AIDE AUX INITIATIVES CITOYENNES PRÉSENTÉE PAR SOPHIE MALAVOY (207)**

2024-08-207

**ATTENDU QUE** Mme Sophie Malavoy, citoyenne d'Austin, organise le projet « De la science en région, à Austin! », visant à permettre aux citoyens et citoyennes d'Austin, d'écouter et d'échanger sur des sujets scientifiques avec des experts reconnus sur des thèmes variés;

**ATTENDU QUE** les événements se dérouleront au Carrefour d'Austin les 19 octobre 2024, le 7 décembre 2024, le 15 février 2025 (envisagé), le 12 avril 2025 (envisagé) et le 7 juin 2025 (envisagé), contribuant ainsi à la mission de LAPÉA d'en faire un carrefour citoyen en plus de s'inscrire dans la volonté municipale de dynamiser le noyau villageois;

**ATTENDU QUE** Mme Malavoy a déposé une demande d'aide financière au fonds d'aide aux initiatives citoyennes (FAIC) au montant de 1 000 \$;

**ATTENDU QUE** le coût total de l'initiative s'élève à 9 988 \$ et que le programme de 2025 sera revu si Mme Malavoy n'obtient pas le financement prévu auprès de NOVAscience;

**ATTENDU QUE** le comité d'analyse du FAIC est d'avis que l'initiative est conforme aux critères d'admissibilité du FAIC et recommande au conseil d'accorder l'aide financière demandée;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par la conseillère C. Rocher  
appuyé par le conseiller P. Henrichon**

**ET RÉSOLU QUE :**

1. la Municipalité accorde à Mme Sophie Malavoy une aide financière de 1 000 \$ à même l'enveloppe du fonds d'aide aux initiatives citoyennes;
2. la directrice générale, Manon Fortin, soit autorisée à signer le protocole d'entente;
3. Renaud Payant-Hébert, agent de développement – vie communautaire, soit mandaté pour effectuer les suivis du projet avec le promoteur.

**ADOPTÉE**

**10.2 REMERCIEMENTS AUX ORGANISATEURS DU FESTIVAL FOLK & BLUES DES CANTONS (208)**

2024-08-208

**ATTENDU** le Festival Folk & Blues des Cantons organisé conjointement par Les Amis de la petite église d'Austin et Le Rucher Boltonnois de Bolton-Est;

**ATTENDU** l'engagement exceptionnel du comité organisateur pour mener à bien la toute première édition;

**ATTENDU** la contribution extraordinaire d'une quarantaine de bénévoles qui ont assuré le déroulement impeccable des activités qui se tenaient à Austin;

**ATTENDU QUE** l'événement a accueilli plus de 1500 festivaliers sur les différents sites du Festival et a contribué positivement au rayonnement de la municipalité d'Austin;

**ATTENDU QUE** la Municipalité est fière de pouvoir compter sur des citoyens qui participent activement à la dynamique du territoire;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par la conseillère C. Rocher  
appuyé par le conseiller P. Henrichon**

**ET RÉSOLU QUE :**

La Municipalité remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin au succès de ce premier événement et ont fait preuve de don de soi pour l'intérêt collectif.

**ADOPTÉE**

\* \* \* \* \*

**11.1 RÉSOLUTION D'INTÉRÊT – MODERNISATION DU RÉSEAU DE STATIONS DE LAVAGE ET DE MISE À L'EAU DES EMBARCATIONS À L'ÉCHELLE DE LA MRC (209)**

2024-08-209

**ATTENDU QUE** plusieurs plans d'eau de la MRC de Memphrémagog possèdent des installations de mise à l'eau ou des stations de lavage des embarcations;

**ATTENDU QU'**une interopérabilité entre les stations de lavage et les descentes de mise à l'eau à l'échelle de la MRC optimiserait le réseau et faciliterait la compréhension pour les usagers tout en contribuant à une meilleure protection des plans d'eau;

**ATTENDU QU'**en 2023, le conseil de la MRC a octroyé un mandat portant sur l'évaluation des stations existantes et des descentes de mise à l'eau ainsi que l'analyse des besoins et de l'optimisation du réseau à l'échelle MRC afin d'alimenter les réflexions entourant la modernisation du réseau de stations de lavage;

**ATTENDU QU'**en 2024, le conseil de la MRC a octroyé un second mandat consistant à estimer les coûts d'avant-projets des travaux civils pour la modernisation du réseau de stations de lavage et des installations de mise à l'eau existantes afin de fournir des données concrètes aux municipalités leur permettant de se positionner à ce sujet;

**ATTENDU QUE** la modernisation du réseau de stations de lavage dans la MRC par une intégration d'une formule libre-service et de guérites levantes automatisées aux descentes de mises à l'eau aurait plusieurs avantages;

**ATTENDU QUE** le comité consultatif en développement durable de la MRC a recommandé au conseil de la MRC de poursuivre les réflexions entourant les modalités de réalisation de ce projet et qu'il y a lieu, dans ce contexte, de connaître la position des municipalités locales à ce sujet;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par le conseiller V. Dingman  
appuyé par le conseiller F. Tanguay**

**ET RÉSOLU QUE :**

1. la municipalité d'Austin signifie son intérêt à participer à la réflexion et aux discussions menant à la modernisation du réseau de stations de lavage des embarcations à l'échelle de la MRC par une intégration d'une formule libre-service et de guérites levantes automatisées aux descentes de mises à l'eau;
2. copie de la résolution soit transmise à la MRC.

**ADOPTÉE**

\* \* \* \* \*

**17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (210)**

2024-08-210

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, sur motion dûment donnée par la conseillère F. Tanguay, l'assemblée est levée à 19 h 58.

**ADOPTÉE**

Je, Lisette Maillé, mairesse de la municipalité d'Austin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Cependant, ma signature ne vaut pas pour la résolution numéro \_\_\_\_\_ pour laquelle j'exerce le droit de veto prévu à l'article 142 (3) du *Code municipal*.

---

**Lisette Maillé**  
Mairesse

---

**Manon Fortin**  
Greffière-trésorière